



DOSSIER D'INSCRIPTION

Ecole Primaire 2020-2021

PIECES A FOURNIR

- Dossier ci-joint
- Copie** du Justificatif de domicile
- Copie** du Carnet de vaccination (les vaccinations à ramener au Directeur d'Ecole)
- Copie** du Livret de Famille
- Copie** du jugement de divorce ou document officiel prouvant la garde (si parents divorcés)
- Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé
- Demande de dérogation (Enfant domicilié dans une autre commune que KINDWILLER)
- Assurance : RC + Individuelle accident obligatoire : **copie à remettre à l'école à la rentrée**

Bonjour,

Votre enfant sera admis à l'école primaire de KINDWILLER en septembre 2020 dans la limite des places disponibles.

**LE DOSSIER DOIT IMPERATIVEMENT COMPORTER TOUTES
LES PIECES DEMANDEES**

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte

**DEPOT DES DOSSIERS EN MAIRIE AVANT LE
31 MARS 2020**

**POUR L'ADMISSION A L'ECOLE CONTACTER LA
DIRECTRICE MADAME NEHLIG AU 03.88.72.51.41**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : **2020/2021** Niveau : Classe :

ELEVES

Nom : Nom d'usage :

Prénom(s) : Sexe : M F

Né(e) le : / / Lieu de naissance (commune et département) (1)

Adresse :

Code postal : Commune :

RESPONSABLES LEGAUX

Parent 1 :

NOM: Autorité parentale : Oui Non

NOM marital (nom d'usage) : Prénom.....

Profession : CSP (voir liste dernière page)

Situation familiale (2) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél. portable :

Tél. travail : N° de poste :

Courriel :

Parent 2 :

NOM : Autorité parentale : Oui Non

NOM marital (nom d'usage) : Prénom :

Profession : CSP (voir liste dernière page)

Situation familiale (2) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél. portable :

Tél. travail : N° de poste :

Courriel :

Autres responsables légal (personne physique ou morale): Autorité parentale : Oui Non

Organisme

Fonction :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Tél. portable :

Courriel :

(1) Pays si hors de France

(2) Célibataire, Marié(é), Veuf (ve), Divorcé(e), Séparé(e), Concubin(e), Pacsé(e)

PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE ET/ OU AUTORISER A PRENDRE L'ENFANT A LA SORTIE

NOM : Autorisé à prendre l'enfant
Prénom : A appeler en cas d'urgence
Adresse
Code postal : Commune
Tél. domicile : Tél. portable :
Tél. travail : N° de poste :

NOM : Autorisé à prendre l'enfant
Prénom : A appeler en cas d'urgence
Adresse
Code postal : Commune
Tél. domicile : Tél. portable :
Tél. travail : N° de poste :

NOM : Autorisé à prendre l'enfant
Prénom : A appeler en cas d'urgence
Adresse
Code postal : Commune
Tél. domicile : Tél. portable :
Tél. travail : N° de poste :

INFORMATIONS PERISCOLAIRE

Souhaitez vous inscrire votre enfant à

Garderie matin : Oui Non *Périscolaire midi* : Oui Non *et/ou soir* : Oui Non

ASSURANCE DE L'ENFANT

Responsabilité Civile : Oui Non Individuelle Accident: Oui Non

Compagnie d'assurance : Numéro de police d'assurance :

AUTORISATIONS

(à remplir par les 2 parents en cas d'adresse différente) (ne cocher qu'en cas de refus)

Parent 1 :

- Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves
- Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires (Blog de l'école, Dna, photographe)

Parent 2 :

- Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves
- Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires (Blog de l'école, Dna, photographe)

Nous certifions ces informations véritables et nous nous engageons à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature de la parent 1 :

Signature du parent 2 :

Catégories Socio-Professionnelles

1 - AGRICULTURE

10 - Agriculteur exploitant

2 - ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

21 - Artisan

22 - Commerçant et assimilé

23 - Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus

3 - CADRES, PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

31 - Profession libérale

33 - Cadre de la fonction publique, officier et élève officier des armées

34 - Professeur et profession scientifique
Médecins hospitaliers et internes des hôpitaux

35 - Profession de l'information, des arts et du spectacle

37 - Cadre administratif et commercial d'entreprise

38 - Ingénieur et cadre technique d'entreprise

4 - PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

42 - Instituteur et assimilé, conseiller d'éducation, maître auxiliaire, maître d'internat, surveillant d'externat

43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social

44 - Clergé, religieux

45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprise

47 - Technicien

48 - Contremaître, agent de maîtrise

5 - EMPLOYES

52 - Employé civil, agent de service de la fonction publique, aide éducateur

53 - Policier, militaire

54 - Employé administratif d'entreprise

55 - Employé de commerce

56 - Personnel des services directs aux particuliers

6 - OUVRIERS

61 - Ouvrier qualifié

66 - Ouvrier non qualifié

69 - Ouvrier agricole

7 - RETRAITES

71 - Ancien agriculteur exploitant

72 - Ancien artisan, commerçant ou chef d'entreprise

73 - Ancien cadre et professions intermédiaires

76 - Ancien employé et ouvrier

8 - AUTRES INACTIFS

81 - Chômeur n'ayant jamais travaillé

82 - Autre personne sans activité professionnelle

9 - AUTRES

99 - Non renseigné *inconnu ou sans objet*

Les chômeurs sont codés dans leur ancienne profession

Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession